Cinquantième année. - N ° 231 A 1er décembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2200

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 9 novembre 2017.
Autre arrêt de la Cour d'Appel.
534 000 559 RCS Paris.
CAMRA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : L'achat, la vente, la prise à bail, la création, la prise en location gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce, et notamment toutes activités de café bar, restaurant, brasserie, salon de thé.
Adresse : 215 bis, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
Complément de jugement : Par arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du : 9 novembre 2017 confirme le jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 02/11/2016 sauf en ce qu'il a exclu les sociétés Sci Bhw (RCS Créteil 529 202 343), SARL Squadra (RCS Paris 800 465 114), et SARL Rv Chalom (RCS Créteil 793076571), de l'interdiction de gérer de 5 ans, et statuant à nouveau : dit que l'interdiction de gérer prononcée à l'encontre de M. Hervé Bokobza s'applique également aux sociétés Sci Bhw (RCS Créteil 529 202 343), SARL Squadra (RCS Paris 800 465 114), et SARL Rv Chalom (RCS Créteil 793076571).